

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 48

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



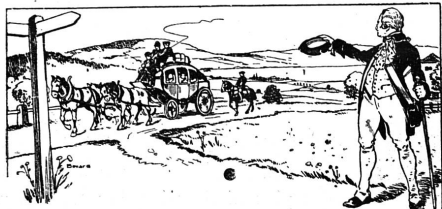
CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



LE COMTE DE SURVILLERS

MERCREDI 28 novembre, M. le professeur Marius Perrin a fait avec beaucoup d'humour, une communication intéressante à la Société vaudoise d'histoire sur les réfugiés français, au commencement du XIX^e siècle, dans ce bon canton de Vaud où Genève refoulait ceux qu'elle ne voulait pas garder. Il a rappelé à cette occasion le séjour que fit à Prangins, sous le pseudonyme de comte de Survillers, Joseph, ex-roi d'Espagne, frère de Napoléon, et de son arrestation manquée.

A ce sujet, il nous paraît opportun de reproduire dans son Conteur un extrait de la brochure de Louis Monnet : *Au temps des diligences* (elle contenait le texte de conférences faites à Lausanne) où il est parlé d'une équipée des treize membres du Conseil d'Etat. Les journaux de l'époque n'en soufflant mot, ni les *Mémoires* de Muret. Le livre d'Eugène de Budé sur les *Bonaparte en Suisse*, pas davantage. Si Louis Monnet vivait encore, nous lui poserions la question : à quelle source avez-vous puisé, dans quelles archives particulières êtes-vous entré avant de romancer votre histoire ! Auriez-vous violé un secret d'Etat ?

L. M.

C'était en 1814, quelque temps après l'abdication de Napoléon I^{er}. Tous les membres de la famille impériale avaient été exilés du territoire français par Louis XVIII. Le roi Joseph, entre autres, s'était réfugié au château de Prangins. Mais sa présence ici ne nous était guère favorable. Les puissances coalisées avaient l'œil sur nous, car ce prince était fortement accusé d'entretenir des rapports secrets avec l'île d'Elbe, où l'ex-empereur ne paraissait pas se plaire beaucoup.

L'année suivante (mai 1815), le retour inattendu de Napoléon, en France, vint tout à coup aggraver la situation générale. Aussi le Conseil d'Etat du canton de Vaud dut-il se décider à procéder à l'arrestation de l'illustre réfugié de Prangins, ex-roi d'Espagne. Elle fut fixée au 19 mars. Le Conseil d'Etat, alors composé de treize membres, voulut y assister en corps et l'exécuter avec toutes les prévenances et le tact que comportait la personnalité de celui qui en était l'objet.

A cette époque, le Conseil d'Etat possédait une énorme berline, véritable arche de Noé, destinée à ses courses administratives et qu'on remisait dans un local situé sous les salles du château, local servant aujourd'hui de bûcher. Ce véhicule avait de telles dimensions et faisait un si grand vacarme lorsqu'il roulait sur le pavé, qu'il était connu de tout le monde et ne pouvait sortir de sa remise sans être entouré d'une foule de curieux suivis de tous les enfants de la ville. La longueur de la berline était encore aug-

mentée par un énorme coffre placé à l'arrière, destiné aux paperasses, au grand sceau de l'Etat et à quelques objets nécessaires aux cérémonies officielles. Sur ce coffre était le banc destinés à deux huissiers vêtus aux couleurs cantonales.

Le 19 mars, au matin, les treize membres du Conseil d'Etat se réunirent au château pour le départ. Le costume de ces messieurs était irréprochable : habit noir, culotte courte, bas de soie, souliers à boucles, élégant tricorne et queue poudrée. Tous se placèrent à l'aise dans la berline qui, traînée par quatre chevaux, dont M. Jules Perrin eût été jaloux, partit au galop, en imprimant à ses ressorts gigantesques un mouvement de haut en bas et de bas en haut qui berçait nos voyageurs on ne peut plus agréablement.

Douze chasseurs à cheval, chargés d'escorter le prince jusqu'à destination, suivaient à quelque distance.

Nos conseillers s'arrêtèrent à Rolle, à l'auberge de la *Couronne*, où le dîner avait été commandé la veille. L'étape fut longue. Ces messieurs, doués d'un excellent appétit, dinèrent comme des princes en voyage. Le rôti fut attaqué avec beaucoup d'entrain, et de nombreuses bouteilles furent sablées.

L'aubergiste ayant appris par leur conversation peu dissimulée, le but de leur course, prit la résolution subite de sauver le roi Joseph, dont il était un des admirateurs. — Disons en passant que ce prince était très aimé dans la contrée ; il avait des habitudes simples, des manières cordiales, un langage affable ; il s'entretenait fréquemment avec nos paysans, ouvrait largement sa bourse à l'indigence et occupait de nombreux travailleurs.

Ces quelques détails feront suffisamment comprendre la popularité dont jouissait, à la Côte, le frère de l'empereur, et pourquoi l'aubergiste de la *Couronne* voulait faciliter son évasion.

Pour assurer la réussite de son projet, il prolongea autant que possible le dîner de nos conseillers, leur offrit les meilleurs vins de sa cave et accompagna la tasse de café d'une bouteille d'eau-de-cerises conservée depuis douze ans dans son cellier.

La conversation s'anima à tel point que nos honorables magistrats faillirent oublier le roi Joseph. Le cocher, qui dégustait un excellent petit blanc, tout en contant fleurette à la cuisinière, n'y songeait pas davantage.

Depuis longtemps déjà, l'aubergiste avait envoyé en toute hâte une estafette au roi Joseph pour le conjurer de partir immédiatement. Il avait ensuite dit à son domestique le gros Pierre : « *Va vito doutâ l'érou d'onna ruva dè clia grossa berline, tè deri prâo porquî.* » Et comme Pierre paraissait hésiter, le maître ajouta d'un ton sévère : « *Va lâi tè dio !... Tè vu fèrè vaire coumeint on reinvaissè, on gouvernè-meint !* »

En bon et fidèle serviteur, le gros Pierre leva l'érou.

Enfin, nos conseillers, l'œil brillant, la joue empourprée par un dîner copieux, se décidèrent à se remettre en route.

Le cocher fit claquer son fouet, et la berline partit bon train. A peine avait-elle dépassé les

dernières maisons de Rolle, que la roue quitta l'essieu. La berline se coucha sur son flanc gauche, et les treize conseillers d'Etat roulèrent dans le fossé. M. Bergier eut le nez fortement contusionné ; M. Pidou était tombé de tout son poids sur le tricorne de son collègue Muret, qui avait pris des formes fantastiques ; M. Clavel avait le pied sur la cadenette du colonel Sigismond de la Harpe, et les deux huissiers se débattaient dans un buisson d'églantier.

Cet incident ne contribua guère à la rapidité du voyage ; aussi, quand nos magistrats arrivèrent au château de Prangins, l'oiseau n'était plus au nid !



A L'ÉCOULA ET U CATSIMO

Patois de la Forelaz.

UAND vint l'auton, per tsi no, qu'on a tot trifiâ, réduit lou couertis, fé la campoutâ, medja lou répâs et aréclia (*mis le bétail à la crèche*), lou z'einfants, que ne fant pas mé fâuta por fère lou pâtores et allâ ein tsamp, dâivont tornâ à l'écoula. Lou z'ons, cliâu qu'âmont l'einstruction, sont tot conteints ; lou zâtres, cliâu qu'ant la teta dura, fant la pota et s'embréiont, on delon matin, avoué ona mena d'einterrémeint.

Mon frère étâi justameint on de cliâu corps qu'âmont mé ona berresse (*brouette*) tiet on sa d'écoula et ona treint (*trident*) tiet ona pllionma. On dzor qu'é sé couellhvie ein pllioreint que-meint on vé, mon père li fâ :

— Te pllié te pas bin à l'écoula, mon Julon ?

— Oh ! na, fâi na.

— Et por tiet ?

— Pasque y li couellhie (*j'y attrape*) fam, froid, sonno et mau.

— Eincorradze-té pi, mon valet, i t'atsétérâi onna balla Bibllia à la faire de Tsalandaz.

— Y âméri mé ona châida (*coin de fer pour fendre le bois*).

Lou gros, que-meint desâi le Robeli, dâivont allâ u catsimo, à la Tiura, iô Monsu le Menistre lâu duâitche la religion et lâu z'esplique que lou bons irant ein paradis et lou coueûes ein einfer por li être retis tot vi. On coup, le premi dzor de catsimo, lou catetiûmènes, ein atteindeint le menistre tant min ein rétar, se baillivont dza ona défrepènaie. Le Francillon u dragon té fot ona bourraie à l'Emile u syndic que tsit bâs contre ona fenêtra et passe on code dein ona dientsetta, juste u momeint io le menistre eintrâve.

Cice, que n'âve rein iu et rein odzu, einterve : — Mou z'einfants, vo z'allâ mé dre quâ fé le mondo ?

— L'est mé, Monsu le menistre, li réponde l'Emile tot épouâiria, et que n'âve pas comprâi, mé i vo promette dé djamé le réfère.

Quâtié mâi apré, le dzor de la vesita, on dé conseiller eintervâva à ona pernettâ que n'âve pas l'air tant aôverta :

— Dis mé vâi, Caton, que-meint on dit dé caqu'on qu'est possédâ d'on démon ?

— ?..

— Allein ! On démo...
 — On démocrate.
 — Cliâu qu'ant bin fé, iô vant te apré lau mort ? Ein en... ?
 — Ein Antagne, Monsu le Conseiller.
 — Ma poura Suzon, Et cliâu qu'ant bin fé ? Ein pa... ?
 — Ein Panex.

Le ministre qu'ouïve cein ne se trovâve né ein Panex né ein Antagne, i le vo dzûre.
Djan-Pierro dé le Savole.



SUR LA PISTE

LES Lausannois auront sans doute remarqué, ces jours derniers, un singulier personnage, porteur d'une pancarte-réclame et qui déambulait à pas mesurés dans les artères principales de notre ville. L'accoutrement étrange, déjà, attirait les regards des passants : veston fourré, culotte de cuir, mocassins de trappeur, sans compter le bonnet de loutre, une belle queue de renard bleu en guise de foulard, garniture de zibeline sur la gibecière et une carabine à deux coups.

L'homme avait le teint comme brûlé par l'âpre morsure des vents soufflant en tempête à travers les régions arctiques. Dans son regard froid, perçant, il y avait comme une lourde nostalgie des déserts glacés, des forêts impénétrables qui sont le domaine des chasseurs de fourrures. Par suite de quelles dures nécessités cet habitué de pistes solitaires se trouvait-il sur les trottoirs du Grand-Pont ? Y aurait-il aussi du chômage dans le rude métier des trappeurs ? La crise se serait-elle étendue jusqu'au delà du cercle polaire. La clef du mystère, la voici :

Un commerçant lausannois, à l'esprit d'initiative américanisé, avait fait venir un authentique chasseur du Canada, dans le but d'appuyer sa réclame par des arguments visibles et éloquents. Tout simplement. Flairant une occasion rare d'interviewer cet homme dont la vie devait être une suite ininterrompue d'aventures palpitantes, j'ai essayé d'accoster l'homme du Nord et d'entamer la conversation. D'un œil soupçonneux, il me dévisagea, mais l'offre d'un « bout » de Grandson $\frac{3}{4}$ léger dégela aussitôt l'énigmatique homme sandwich. A mes questions, il me répondit :

— Dans la journée, rien à faire. Je dois gagner honnêtement mon salaire. Mais ce soir, à huit heures, place de l'Ours, si cela ne vous dérange pas trop, je serai à votre disposition.

Etonné par le lieu du rendez-vous autant que par l'heure tardive, je lui demandais la raison.

— Voyez-vous, Monsieur, j'en ai plein le dos — c'est le cas de le dire — d'arpenter cet enfer asphalté, plein de bruit, de va-et-vient et d'odeur de benzine. Ce n'est pas ma piste habituelle. Il me manque tout, ici : le silence absolu et l'ombre des sapins où je guettais le caribou ou le renard bleu, et où j'allais visiter mes pièges, le long du Saskatchewan gelé.

Après avoir laissé deviner les secrets tourments de son âme, il me scruta de son regard calme.

— Si vous tenez vraiment à me tenir compagnie, ce soir, sachez qu'il faudra faire des kilomètres en pleine campagne. Ce que je suis obligé de faire ici, en pleine ville, ne s'appelle pas « marcher ». Il me faut de l'espace et du bon air.

Comme je ne recule pas non plus devant une bonne randonnée, je me déclarais d'accord et le quittais.

Place de l'Ours, 8 h. ! — L'homme est là, avec seulement sa carabine et sac au dos. Après

avoir allumé sa pipe, mon homme se dirigea à pas souples et allongés dans la direction de Chailly-La Rosiaz. Chemin faisant, nous cautions.

— Entre nous, lui demandais-je, vous n'êtes pas Canadien d'origine. Vous paraissez même connaître le pays. Votre nom ?

— Domenjoz John. Mon père était originaire de Pully. C'était le frère de ce Domenjoz que les Lausannois de ce temps-là appelaient « Dodo ». Personnage légendaire qui fit l'amusement des étudiants auxquels il fit souvent le récit d'aventures imaginaires qu'il était convaincu, dans sa cervelle un peu confuse, d'avoir vécues parmi la tribu des féroces Sioux. Il avait même confectionné un superbe costume de chef Peau-Rouge, qu'il portait fièrement lors des fêtes du Nouvel-An. Ce costume doit être conservé aujourd'hui encore dans les archives de Pully. Ayant probablement hérité l'esprit d'aventures de mon oncle, je suis parti pour le Canada à l'âge de dix-huit ans et j'ai bien roulé ma bosse. Comment j'ai été amené à prendre « la piste », serait trop long à raconter.

J'avais écouté avec le plus vif intérêt cette révélation pour le moins inattendue : le neveu de « Dodo », cet ex-Pullieran déguisé !

— Comme ça, vous êtes Vaudois, et de la bonne espèce, encore. Comme nous avons le temps, nous prendrons, après le pont, le premier chemin sous bois, à gauche. Il nous mène aux « Trois-Chasseurs ». C'est une pinte où nous pourrions casser la croûte, si cela vous dit quelque chose. Mon homme acquiesça.

Aussitôt entré sous bois, John, pris comme par une espèce de fièvre, arma son fusil et avança prudemment, en me faisant signe de le suivre en silence. Il s'arrêtait tous les dix pas, attentif au moindre bruit, reniflant le vent et prêt à abattre le premier gibier valant le coup.

— Cette fois-ci, je suis dans mon élément, me dit-il à voix basse. Dans un endroit un peu déboisé, sous les rayons de la lune qui « clairait » en plein, il se jeta à plat ventre et colla l'oreille sur le sol. Au bout d'un moment :

— Il n'y a rien à espérer, dans ce pays, grommela-t-il. Pas de traces non plus de gibier intéressant. Mais cela ne fait rien. J'ai au moins l'illusion d'être de nouveau sur la piste et je préfère cela au trottoir du Grand-Pont, avec ma planche-réclame sur le dos.

Arrivés aux « Trois-Chasseurs », nous nous attablons en face d'un « demi » de nouveau et de deux copieuses rations de pain et de fromage auxquelles mon compagnon fit largement honneur. Tout en mastiquant, il me dit :

— Ces jours derniers, j'ai fait des sorties très intéressantes. Un soir, j'ai pris la piste par Bellevaux, Bois Mermet, jusqu'à cette vaste plaine que vous appelez les « Plaines-du-Loup ». Des loups ? Il ne doit plus y en avoir, depuis les ronflements des moteurs et les brâmes des foules acclamant le football. Une autrefois, je suis monté à Sauvabelin, puis par le ravin de la Clochette, jusqu'au Mont. J'ai abattu un pauvre matou en mal de chatte, pour me faire la main et j'ai troqué la peau contre un paquet de tabac.

Tout en bavardant, nous avions renouvelé le « demi ».

— Comment le trouvez-vous ?

— Hum ! Voilà ! Evidemment, là-bas, il faudrait tout de même quelque chose de plus corsé, par 40° au-dessous qu'on a pendant neuf mois de l'année. On va rentrer, hein ?

De retour à Lausanne par Rovéraz-La Salaz, j'eus le regret de quitter mon « Canadien » à la place de l'Ours.

— Où passez-vous vos soirées ? lui demandais-je encore.

— Je ne sais trop. Je ne connais personne.

— Eh bien, allez donc au nouveau Ciné, voir « Esquimaux ». Vous y trouverez presque en pays de connaissance. On y voit un magnifique spécimen d'ours polaire.

— Ah, vous croyez ! Je veux bien m'en garder, car, à sa vue, je ne pourrais m'empêcher de lui envoyer du plomb entre les deux yeux et

comme je n'ai pas pris de permis de chasse, cela pourrait donner du vilain pour moi.

Sur quoi, il me quitta, content — me dit-il — d'avoir rencontré un homme qui n'a pas peur de marcher et qui a pris plaisir à la conversation d'un pauvre bougre.

Le lendemain, je le revis, sur la piste Saint-François — Grand-Pont — Bel-Air, indifférent aux regards des passants, tirant sur sa pipe, en vrai philosophe qu'il était. *F. Wœfli.*

La joie fait peur. — Le petit homme effaré (il entre au poste de police et proclame) : — Monsieur, je viens vous prévenir que mon épouse a disparu.

Le secrétaire (indifférent). — Ah ! A quelle date ?

Le petit homme effaré. — Le 17 mars.

Le secrétaire. — Et vous nous prévenez seulement aujourd'hui ?

Le petit homme effaré. — Il m'a fallu tout ce temps-là pour me persuader que ce n'était pas un rêve.

LA CRISE DU SUCRE

Lavey aussi, la « crise » sévit. Même des gens « bien » paraissent en souffrir, témoin ce petit dialogue entre une cliente des plus distinguées de cette station balnéaire et qui, dès son arrivée à l'hôtel, demande à parler par téléphone au directeur du « Palace ».

— Allô ! Allô ! Ici la direction. (Vous désirez, Madame ?)

— Eh bien, voici : Je suis une de vos clientes les plus fidèles et, à ce titre, je demande que vous me fassiez une diminution raisonnable.

(Certainement, Madame. Et à quel sujet, je vous prie ?)

— Je commence ma cure de 21 jours et j'ai décidé, vu la crise, de prendre mon café au lait du matin sans sucre. Quelle sera votre réduction ?

(Oserais-je vous demander, Madame, combien de morceaux en prenez-vous, avant la crise ?)

— Deux, Monsieur le directeur.

(Fort bien, Madame. Le jour de votre départ, je donnerai les ordres, au bureau, pour que l'on vous remette 42 morceaux de sucre).

La dame « bien » en question accepta cette façon d'arranger les choses et emporta son sucre, heureuse d'avoir obtenu cette diminution.

JEAN-LOUIS

VOUS souvenez-vous de cet homme court, maigre, déambulant sur nos routes avec le chef couvert d'un bonnet rond garni d'une bordure de poils qu'il portait été et hiver ; il en a fait des pas pour gagner peu, acceptant ce qu'on voulait bien lui donner en remerciement de ses services.

Il soignait gens et bêtes. Un jour, appelé en consultation chez un homme de mon village, il l'ausculte, façon de dire, car l'auscultation se réduisait à prendre les poignets du patient, ensuite de quoi il ordonnait tisanes ou frictions, etc. Après, ce fut le tour du cheval qui était sur la paille depuis huit jours.

— Votre confrère le traite ; il prétend qu'avec du repos, ainsi que des emplâtres, il guérira ; mais je ne vois aucun changement en bien ; je m'en vais sortir la bête et vous jugerez.

Le mêze enlève l'emplâtre, aucun mal à cette jambe ; il tourne autour de l'animal et constate un nerf déplacé, remis en place immédiatement par un bon coup de pouce.

— Maintenant, tu peux atteler ton bidet, il trottera aussi bien qu'avant.

Pour un type original, c'en était un. Le public le connaissait surtout sous les prénoms de Jean-Louis, sans être le filleul de M. Alfred-Ceresole ; son nom de famille, Lavanchy, l'apparentait à ceux de Lutry, Forel ou Savigny.

Parlait-on de Jean-Louis à l'autre bout du canton : je le connais, il m'a guéri il y a deux ou trois ans.

Dans tout le pays on chantait ses louanges et, à dire vrai, il réussissait assez souvent dans des cas où d'autres s'étaient cassé le nez.